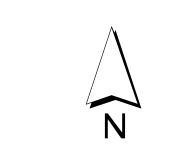


- SITE D'OBSERVATION DE NIVEAU D'EAU
- ZONE À RISQUES D'INONDATION
- 350 POINT COTÉ (en mètre)
- COURBE DE NIVEAU (équidistance de 10 m)
- RUISSEAU
- PLAN D'EAU
- CADASTRE



1:4 000

0 125 250 mètres

## SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

### DÉLIMITATION DE LA ZONE INONDABLE DE LA RIVIÈRE HARRICANA SECTEUR VILLE D'AMOS

<b>MRC D'ABITIBI</b>	
RÉALISATION	MRC d'Abitibi
CARTOGRAPHIE	Stéphane Vachon, Tech. en géomatique
DATE	Juin 2010
AVIS DE MOTION	12 mai 2010
ADOPTÉ LE	9 juin 2010
ENTRÉ EN VIGUEUR LE	
MISE À JOUR	
MÉTADONNÉES	Projection carto : MTM Nad83 Fuseau 10

Sources : - Ministère des ressources naturelles, BDQT (1994)  
- Ville d'Amos, matrice graphique numérique, 2009

La localisation et la délimitation de la zone à risques d'inondation ont été établies à partir :  
- Des cotes de crue contenues dans le rapport technique du Centre d'expertise hydrique du Québec No. PDCC 08-002, Juillet 2003

Hors de l'usage auquel il est destiné, ce document n'a aucune valeur.